

Ref: CA2025/51

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 OCTOBRE 2025**

# <u>DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU DOSSIER D'EXPERTISE RELATIF AU PROJET</u> <u>DE REQUALIFICATION DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME (MSH)</u>

# ➡ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 10 octobre 2025 réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu la délibération CA2025/08 du 14/03/2025 portant approbation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH)

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE :

### Article 1:

Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne approuve le dossier d'expertise relatif au projet de requalification de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH). Ce dossier figure en pièce jointe à la présente délibération.

#### Article 2:

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur d'académie de Bordeaux.

Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'Université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 10 octobre 2025.

Membres présents	20
Membres représentés	20
	13
Nombre total (membres présents + membres représentés)	33
Nombre d'abstention (s)	0
Nombre de votants	33
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	33
Nombre de suffrages pour	6/03/8
Nombre de suffrages contre	33
Hombre de sumages contre	0

-5 NOV. 2025

PRESIDENCE

Publié le :

Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux :

~ 5 NGY. 2025

Le Président

Alexandre PÉRAUD